



5927 rue Boyer
Montréal (Québec) H2S 2H8
Tél.: 514 596-4650

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Le Vitrail
22 avril 2026 à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Le Vitrail, tenue le 22 avril 2026 à 18h au 5927 rue Boyer, à Montréal.

Présents:

Guillaume Andriot (parent primaire)
Ulrich Habay (parent secondaire)
Jeanne Arles Gingras (élève secondaire)
Joëlle Dupont (enseignante secondaire)
Stéphanie Cormier (éducatrice spécialisée)
Isabelle Nadeau (enseignante secondaire)
Marianne Dubuc (parent secondaire)
Mariève Robitaille (parent primaire)
Philippe Savard (enseignant secondaire)
François-Xavier Tremblay (parent primaire)
Marilou Duquette Lampron (élève secondaire)
Jennifer Bédard-Lepage (parent substitut)
Louve Dumont-Joannette (élève secondaire)

Membres absents:

Clara Dubuc (élève secondaire)
Charlotte Ménard (parent primaire)
Élodie Ménard (enseignante primaire)

Formant quorum sous la présidence de Guillaume Andriot.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Thierry Giroux – Direction

Public:

n/a

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Guillaume Andriot déclare la séance ouverte. Il est 18h07.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution – Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont reçu l'ordre du jour proposé pour la séance du 22 avril 2026;

CONSIDÉRANT que les membres présents ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de proposer, s'il y a lieu, des ajouts ou modifications ;

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance du 22 avril 2026 soit adopté tel quel.

Proposée par : Ulrich H.

Appuyée par : Philippe S.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit:

ORDRE DU JOUR:

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (17 mars 2026)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Approbation des contributions financières exigées aux parents 2026-2027(17 mars 2026)
 - 5.1 Pour du matériel, des activités scolaires
 - 5.2 Services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier
6. Adoption de la liste de matériel d'usage personnel 2026-2027
7. Approbation des activités éducatives, culturelles ou sportives
8. Approbation horaire période d'évaluation de juin pour le secondaire
9. Suivi sur le budget

9.1 Plan d'effectif 2026-2027 (Information)

10. Points d'information/rapports

10.1. Direction

10.1.1. Annexe 12

10.1.2. Mouvement des enseignants

10.1.3. Calendrier scolaire 26-27

10.1.4. Photo scolaire 2026-2027

10.1.5. Spectacle de fin d'année

10.2. Personnel enseignant

10.3. Conseil des élèves

10.4. Service de garde

10.4.1 Proposition des nouveaux tarifs

10.4.2 Renouvellement traiteur Merenda

10.5. Représentant au Comité de parents

10.6. Comité

10.6.1. Comité accueil

10.6.2. Comité bibliothèque

10.6.3. Comité communication

10.6.4. Comité Vitrail-Hebdo

10.6.5. Fondation du Vitrail

10.7. Rapport des groupes de travail

10.7.1. REPAQ

11. Levée de la séance

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MARS 2026

Résolution – Adoption du procès-verbal de la séance du 17 mars 2026

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont reçu le procès-verbal de la séance tenue le 17 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT que les membres présents ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de formuler, s'il y a lieu, des corrections.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance du 17 mars 2026 soit adopté tel quel.

Proposée par : Ulrich H.



Appuyée par : François-Xavier T.
Adoptée à l'unanimité.

3.1. Suivi au procès-verbal

4. PAROLE AU PUBLIC

4.1. Courriel envoyé aux parents

Demande que les courriels de parents soient mis en CCI à l'avenir.

5. APPROBATION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES AUX PARENTS 2026-2027

5.1 Pour du matériel, des activités scolaires

RÉSOLUTION

Approbation des listes de fournitures scolaires et du matériel didactique du préscolaire pour lequel une contribution financière des parents est exigée - Année scolaire 26-27

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi; CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires); CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;

Il est donc RÉSOLU :

1) D'APPROUVER, pour l'année scolaire 26-27, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;

2) De MANDATER la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

Proposée par Joëlle D.

Appuyée par Mariève R.

Accepté à l'unanimité.

En tenant en compte du fait que l'école publique devrait être gratuite, il serait pertinent de réfléchir à une façon de gérer le matériel scolaire afin de réduire les coûts pour les parents, et aussi le gaspillage. Il est suggéré de créer une coopérative pour acheter le matériel scolaire qui revient dans tous les niveaux. François Xavier se renseignera auprès du comité de parents si c'est quelque chose qui se fait ailleurs. Il faudrait aussi voir avec la Fondation comment procéder. Il est suggéré que cette coopérative soit gérée par un comité de parents.

Les listes pour les autres niveaux seront approuvées au prochain CÉ.

Il est proposé d'inclure le 5\$ de cotisation au RÉPAQ dans le 300\$ demandé aux parents. À suivre au prochain CÉ.

5.2 Services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier

Explication de l'utilisation possible du 300\$ alloué à l'école.

Il pourrait inclure le 5\$ du Répaq, à approuver au prochain CÉ.

6. ADOPTION DE LA LISTE DE MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL 2026-2027

7. APPROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES OU SPORTIVES

Approbation des activités listées présentées dans le 7 - *Activités éducatives 2025*, en annexe.

Proposée par Élodie M

Appuyée par Philippe S.

Adoptée à l'unanimité.

8. APPROBATION HORAIRE PÉRIODE D'ÉVALUATION DE JUIN POUR LE SECONDAIRE

Levée de cours du 8 au 23 juin pour la tenue des examens du MEQ, ou convocation pour terminer les travaux, sinon absence de l'école. Il y aura des activités extérieures offertes pour ceux qui ne viennent pas à l'école.

Un avis a été émis par le protecteur de l'élève qui ne recommande pas la levée de cours pour les examens. Il est précisé que ce n'est pas notre cas puisque des activités pédagogiques seront offertes (finir des travaux, ou activités offertes à l'extérieur).

Levée de cours supplémentaire pour les élèves de secondaire 5 les 7 mai et les 4 juin pour les examens de secondaire 5 seulement.

Proposée par Ulrich H.

Appuyée par Philippe S.

Adoptée à l'unanimité.

9. SUIVI SUR LE BUDGET

9.1. Plan d'effectif 2026-2027 (Information)

Présentation par la direction.

10. POINTS D'INFORMATIONS / RAPPORTS

10.1 DIRECTION

10.1.1. Annexe 12

Puisque ce point était présent dans le PV de l'an dernier, nous discutons de la qualité de l'air dans les classes. La direction reçoit un avis quotidien d'excès de CO₂, il faut ouvrir les fenêtres. Tout va bien.

10.1.2. Mouvement des enseignants

Il y aura du mouvement, plus d'informations à venir.

10.1.3. Calendrier scolaire 26-27

Souhait de l'équipe-école d'avoir 2 journées pédagogiques différentes pour le primaire et le secondaire afin de permettre aux enseignants du primaire d'avoir une journée pour faire leurs bulletins en fin d'année (alors que les élèves du secondaire sont en levée de cours et ont donc déjà du temps dans leur horaire).

10.1.4. Photo scolaire 2026-2027

La Récréée sera engagée pour L'an prochain!

10.1.5. Spectacle de fin d'année

- Aura lieu à l'auditorium de l'école Père-Marquette le 4 juin à 18h30
- Entrée à 5\$
- Pré-générale 28 mai en après-midi

10.2. Personnel enseignant

Fête de la lecture: belle collaboration entre le primaire et le secondaire qui avance bien. Une quinzaine d'élèves sont impliqués au secondaire. Le premier auteur invité sera un ancien du Vitrail, Jonas Fortier. Cela représente une belle symbolique pour les 25 ans du secondaire et 10 du primaire.

Salon des projets: a eu lieu c'était très réussi, belles interactions!

10.3. Conseil des élèves

L'Ag a eu lieu. Différents points ont été discutés:

Violence verbale – il y a eu des plaintes d'élèves dans la boîte de suggestion, ce qui a permis d'avoir une discussion sur les termes offensants souvent utilisés par certains élèves. Il y a eu des témoignages, une discussion, et une réflexion est amorcée.

Commentaire de parent et de Philippe S.: la discussion a été faite avec une bonne gestion des élèves, une belle sensibilité, et ce fut une discussion constructive.

Arrangement dans grande salle pour le volume (zones) – Le souhait est d'offrir des endroits pour différents besoins (possibilité de silence pour certains, ou de s'occuper sans écran pour d'autres) lors des dîners et d'autres périodes.

Retards – Un sous-groupe a été créé avec les retardataires récurrents afin qu'ils trouvent des solutions. Cela a été mal accueilli, ils se sont sentis pointés du doigt. La rencontre n'a pas porté sur la recherche de solution, mais plutôt sur le diagnostic de la situation. Louve aimerait s'impliquer et organiser le tout pour que ce soit plus efficace et constructif.

Pour le moment, lors d'un retard un courriel est envoyé aux parents (envoyé à 15h).

Les punitions qui s'en suivent sont efficaces, mais c'est dommage parce que c'est une punition, ce qui n'est pas dans la lignée de la pensée de l'école alternative

10.4. Service de garde

10.4.1 Proposition des nouveaux tarifs

À suivre au prochain CÉ.

10.4.2 Renouvellement traiteur Merenda

Il n'y a pas eu de plainte, il semble y avoir satisfaction, le contrat sera donc reporté pour l'an prochain

Il est suggéré d'offrir plus de jours. À suivre.

10.5. Représentant au Comité de parents

A eu lieu le 31 mars

Discussion sur la LOI 94 et ses impacts

Un désir de prise de position contre la loi a été manifesté. Intervention de la direction du CSSDM qui présentait certains éléments de la loi (comment cela a-t-il un impact sur les parents bénévoles? qui participent aux activités?) Les parents hésitaient, voulaient en savoir plus. Une demande de précision a été émise.

Une résolution a été votée soulignant que le comité de parents est contre l'inclusion des parents bénévoles dans la loi (à cause des conséquences sur les enfants et les parents).

Ce point sera abordé à nouveau à la prochaine réunion.

Il est précisé que la direction générale du CS est contre cette loi, mais elle n'a pas le choix de l'appliquer.

10.6. Comité

10.6.1. Comité accueil

Bienvenu à la maternelle aura lieu le 27 mai prochain - une consultation de parents qui l'ont vécu a été faite.

Les stages au secondaire sont commencés pour les bleus (cela s'étalera sur plusieurs dates).

10.6.2. Comité bibliothèque

Bibliothèque du secondaire: Tout est prêt! Le Ipad installé! Nous attendons que le département d'informatique installe l'application sur le Ipad, le comité d'élèves sera formé en juin. Tout sera en place pour la rentrée.

10.6.3. Comité communication

n/a

10.6.4. Comité Vitrail-Hebdo

n/a

10.6.5. Fondation du Vitrail

Pour les dépenses, les élèves doivent présenter les factures et se faire rembourser par la suite. Mais des élèves n'ont pas les moyens financiers d'avancer l'argent, alors c'est un peu problématique pour la réalisation des projets. Des enseignants avancent l'argent, ce qui n'est pas idéal du tout. La Fondation étudiera la question.



5927 rue Boyer
Montréal (Québec) H2S 2H8
Tél.: 514 596-4650

Questionnement sur un comité fête ou social qui pourrait aider à organiser des événements qui aideraient à la cohésion sociale de l'école.

10.7. Rapport des groupes de travail

10.7.1.REPAQ

C'est fini pour cette année!

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. La prochaine rencontre aura lieu le 9 juin à 18h. Il est 21h18.

Présidence

Direction d'établissement